



Saint-Gence

 Maire de la commune : Serge ROUX
 Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-18h
Mercredi et samedi: 9h-12h

 0555758605
 Courriel
 Site Internet (<https://www.saint-gence.fr/>)
 Facebook (<https://www.facebook.com/mairie-saint-gence>)

Le bourg de Saint-Gence

Il domine la rive gauche de la vallée de la Glane. Son implantation s'est faite sur le tracé d'un itinéraire antique, à l'**emplacement d'une cité gauloise** établie dès le 3^e siècle avant J.-C. et attestée par de nombreux objets découverts à l'occasion de fouilles archéologiques. Ces recherches prouvent que nos ancêtres Celtes établis sur le territoire lémovice maîtrisaient l'élevage et la culture céréalière, les arts du feu (vaisselle et récipients en céramique), l'exploitation des mines et la métallurgie (fer, or, argent), la fabrication d'outils, la frappe de la monnaie, l'orfèvrerie, la bijouterie, le tissage, le travail du cuir ...

Un musée inauguré en 2019 expose une partie du **riche mobilier gaulois découvert lors de fouilles récentes**.

Aujourd'hui, Saint-Gence compte près de 2200 habitants et véhicule l'image d'une commune périurbaine accueillante et où il fait bon vivre. Le bourg s'est développé grâce à l'implantation de lotissements, de commerces et d'artisans. Tous les services attendus par les jeunes couples sont disponibles : les écoles offrent 10 classes dans des locaux scolaires adaptés avec garderie municipale, multi accueil, cabinet médical et pharmacie sur place. Le gymnase Le Lemovix a été inauguré le 2 juin 2018. Un Accueil de Loisirs et un Relais Assistantes Maternelles à proximité parachèvent les structures d'accueil de la petite enfance. Un réseau associatif dense permet à tous de s'adonner aux sports, à la culture et à l'animation de la cité. La commune dotée d'**une petite bibliothèque**, d'un **parcours sportif** et d'un **musée archéologique** qui présente les multiples découvertes de la période gauloise est sillonnée de circuits de randonnées réputés et adaptés aux marcheurs et cyclistes. Ils permettent de découvrir étangs aux eaux paisibles, chemins creux et ombragés, arbres majestueux au milieu d'une nature préservée. En effet, la commune participe activement au **respect de l'environnement** en matière de **collecte et de traitement des déchets ménagers** : tri sélectif, ramassage hebdomadaire en porte-à-porte, déchetterie, écopoints ...

Des places, carrefours, aires de jeux ont été agrémentés par de magnifiques espaces verts et fleuris et soulignent le patrimoine bâti communal : l'église dédiée à Saint-Hilaire puis à Saint-Gentien date du XII^e siècle, le Repaire des Monts et sa grange fortifiée, la ferme de la Chassagne, le répartiteur d'eau de source de Senon, la fontaine de Bondy...

MAIRE DE LA COMMUNE



CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ DE LIMOGES MÉTROPOLE
Serge ROUX
Maire de Saint-Gence

 VOIR LA FICHE

SAINT-GENCE EN IMAGES

